

LES CHIFFRES DU MOIS

70 000

Selon la KBC (Kachin Baptist Convention), plus de 70 000 Kachin déplacés le long de la frontière chinoise sont exposés à des pénuries alimentaires : l'armée chinoise bloque l'accès à son territoire pour l'acheminement de l'aide humanitaire aux déplacés qui se trouvent en zone contrôlée par la KIA (Kachin Independence Army).



**REPORTERS
WITHOUT BORDERS**
FOR FREEDOM OF INFORMATION

1

Ce mois de décembre marque les un an de détention des deux journalistes de Reuters, condamnés en septembre à sept ans d'emprisonnement. L'audience en appel a été fixée au 24 décembre. Dans un [communiqué du 11 décembre](#) Reporters Sans Frontières appelle la justice birmane à "affirmer son indépendance en mettant fin à l'aveuglement dont elle a fait preuve en première instance".

49

Burma Campaign UK a rendu publique sa "dirty list" de 49 entreprises en relation d'affaires avec les militaires du pays. Cette liste comprend aussi des compagnies internationales impliquées dans des projets économiques sur fond de violations massives des droits humains et de destruction environnementale. L'objectif est d'accroître la pression sur les militaires.



AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Inquiétude des déplacés relatives à leurs terres dans les états Shan et Kachin

Après des décennies de guerre civile, et avec la reprise des combats en 2011 dans le nord du pays, réfugiés et déplacés internes sont de fait privés d'accès à leurs terres. Or de nouvelles dispositions ajoutées à la loi "sur les terres vacantes" de 2012 prévoient une peine pouvant aller jusqu'à deux ans de prison et/ou une amende pour toute personne qui ne procéderait pas à l'enregistrement de ses terres dans un délai de six mois. Inquiets, des déplacés font savoir que leurs terres ne sont pas «vacantes». Leurs droits sont bafoués dans le contexte du conflit armé, mais ils entendent récupérer leurs terres dès que possible. Or des entreprises, chinoises en particulier, récupèrent leurs terres, notamment pour y développer des plantations. Des déplacés ont saisi les autorités Kachin à ce sujet et demandent au gouvernement, en tant que représentant du peuple, de protéger leurs terres et leurs droits sur celles-ci, dans l'attente de leur retour. Source de conflits, cette loi ne reconnaît pas la gestion coutumière des terres, tout en criminalisant les déplacés, qui risquent de perdre leurs terres et/ou leurs droits coutumiers.



Une société civile émergente fait entendre sa voix dans les camps du Bangladesh

Des générations de Rohingya se succèdent dans les camps, et une nouvelle génération fait entendre sa voix, à moins qu'elle ne commence tout simplement à être davantage écoutée. Des observateurs soulignent l'émergence d'une société civile dans les camps, active dans tous les aspects de la vie quotidienne, qui dispense notamment des cours en birman aux enfants des camps privés de scolarité, et entend s'engager sur les politiques d'aide, les droits humains et les enjeux de justice. En mai dernier, 400 femmes et jeunes filles ont ainsi signé de leur empreinte une pétition transmise à la Cour pénale internationale, à l'initiative d'un groupe de femmes pour la paix. Les Rohingya demandent à être véritablement associés aux décisions qui les concernent. Ils ont manifesté le mois dernier pour refuser leur rapatriement, programmé sans eux avant d'être reporté. Et annoncé une grève par rapport à des documents d'identité délivrés par les autorités bangladaises et le HCR qui suscitaient leurs inquiétudes. Cette annonce aura suffi pour engager une meilleure circulation de l'information au sujet de ces documents.

Rohingya : La propagande des autorités birmanes continue et l'armée annonce de nouvelles opérations dans l'état d'Arakan

Le 20 décembre, l'armée birmane a annoncé de « nouvelles opérations de nettoyage » dans l'état d'Arakan. Deux pêcheurs Rakhine ont été tués et des Rohingya seraient en cause, selon l'armée. Ces informations relatives à de nouvelles opérations militaires soulèvent de fortes inquiétudes, tandis que ces meurtres devraient faire l'objet de procédures judiciaires. Au cours de ce mois, le Ministre birman des affaires religieuses et de la culture a martelé la menace de Rohingya ayant pour dessein de « marcher sur la nation bouddhiste birmane » et fait référence à la « religion extrême » des « Bengali ». Ces propos ont suscité de vives condamnations de la part des autorités bangladaises, qui ont rappelé aux autorités birmanes qu'il leur incombait d'accorder la citoyenneté et de restituer leurs propriétés aux Rohingya, contraints à l'exil en raison de la politique menée à leur encontre. Alors que la Chambre des Représentants des Etats-Unis vient d'adopter une résolution reconnaissant la qualification de « génocide », la "commission d'enquête" mise en place par les autorités birmanes déclare ne disposer d'aucune preuve concluante des allégations de crimes dans l'état d'Arakan, tout en invitant les Rohingya à fournir des preuves devant elle d'ici la fin du mois de janvier 2019. Or fournir des preuves vaut aux 2 reporters de Reuters qui ont enquêté sur un massacre de Rohingya d'être en prison... Human Rights Watch appelle au démantèlement de cette commission, dépourvue d'indépendance et d'impartialité, comme celles qui l'ont précédée.

Violences contre les femmes : vers l'adoption d'une loi ?

Selon la WLB (Women's League of Burma), les viols et les agressions sexuelles contre les femmes sont en augmentation, tandis que la culture d'impunité qui prévaut protège les agresseurs, en particulier dans les zones de conflit. L'absence de politique publique sur le harcèlement sexuel au travail, notamment, s'accompagne d'un grand silence et d'une tolérance inacceptable sur ces questions. Du 25 novembre au 10 décembre, plus de 30 organisations de la société civile ont mené campagne pour l'adoption d'une loi de prévention des violences contre les femmes. Par l'adoption d'une loi, la société civile espère protéger les femmes des atteintes sexuelles, dans la sphère privée comme publique, et leur apporter davantage de soutien juridique et médical. Elle demande que les cas de viols commis par les groupes armés dans les zones de conflit soient poursuivis en application de cette loi. La Birmanie, seul pays membre de l'ASEAN dépourvu de législation spécifique, applique des dispositions génériques du code pénal datant de l'époque coloniale. Un projet de loi spécifique, à l'étude depuis 2013, devrait être présenté au Parlement en 2019. La Délégation de l'Union Européenne a appelé le gouvernement birman à adopter cette loi, en conformité avec la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes, ratifiée par la Birmanie... en 1997.



Assassinat de U Ko Ni : une enquête de Reuters sur les commanditaires et le "rêve brisé" des démocrates

Le 29 janvier 2017, U Ko Ni, un avocat réformateur proche de Aung San Suu Kyi, était assassiné en sortant de l'aéroport de Rangoun, son petit-fils de deux ans dans les bras. Il appelait à des réformes pour réduire le rôle dominant des militaires au sein du gouvernement. Il a été assassiné alors qu'il appelait à l'écriture d'une nouvelle Constitution. Son terrain de bataille, pacifique mais hautement sensible, et son appartenance à la minorité musulmane, l'ont exposé à des menaces croissantes, d'abord sur les réseaux sociaux, puis au téléphone, dans les mois précédant sa mort. Aung San Suu Kyi n'a pas assisté aux funérailles de son conseiller juridique, auxquelles des milliers de personnes ont pris part, et n'a rompu le silence qu'un mois après sa mort. Bientôt deux ans après, le procès des accusés se poursuit. Reuters publie [une enquête sur l'affaire](#) et sur ses connexions militaires. Lors de la libération d'Aung San Suu Kyi, U Ko Ni déclarait : *"J'entrevois l'ombre de la démocratie et je commence à espérer."*



Inauguration officielle du Salween Peace Park dans l'état Karen

Le Salween Peace Park a été officiellement inauguré le 18 décembre. Les communautés Karen ont publié [une déclaration officielle](#) rappelant les valeurs et les objectifs du projet. Plus de 1000 personnes ont assisté à l'inauguration de ce parc, qui incarne trois aspirations clés des communautés indigènes : paix et auto-détermination, intégrité environnementale et survie culturelle. Elles souhaitent se prémunir des conflits et de l'impact dévastateur des grands projets d'investissements et d'infrastructures, transmettre à leurs enfants des terres ancestrales abondantes et préservées, dans le respect et la préservation de leur culture et de leur gestion coutumière des terres. Le Parc, par son processus consultatif de mise en place et son système de gouvernance locale, ambitionne aussi de servir de modèle pour tous ceux qui défendent les vertus du fédéralisme pour mettre un terme et prévenir les conflits en Birmanie (crédit photo : Kesan).

Au nord de l'état d'Arakan : affrontements réguliers entre l'armée birmane et l'Armée de l'Arakan (AA)

L'armée birmane vient d'annoncer la reprise d' « opérations de nettoyage » dans le nord de l'état d'Arakan. Alors que cette annonce suscite des inquiétudes quant à la véritable portée et finalité de ces opérations, un autre théâtre d'opérations militaires se joue dans le nord de l'état d'Arakan, opposant l'armée birmane (Tatmadaw) et l'Armée de l'Arakan (AA).

Le siège de l'AA, qui ne fait pas partie des organisations armées signataires de l'Accord national de cessez-le-feu de 2015, est situé à Laiza dans l'état Kachin. Il aurait récemment été déplacé dans l'état Chin, près de la frontière avec l'Inde. Formée par des jeunes Arakanais en avril 2009, l'AA a établi une base dans l'état d'Arakan en 2014. Elle a ensuite infiltré cet état et le township de Paletwa dans l'état Chin, le long de la frontière avec le Bangladesh.

Les affrontements épisodiques entre la Tatmadaw et l'AA, récurrents depuis 2015, ont connu une escalade entre le 26 novembre et le 6 décembre 2018, dans les collines reculées de Buthidaung, près de la frontière avec le Bangladesh, avant de s'étendre au Township de Rathedaung. L'armée birmane, qui chercherait à éradiquer les bases de l'AA dans le nord de l'état d'Arakan, a lancé une offensive dans une zone sous contrôle de l'AA. Les deux camps déplorent des pertes à la suite des combats.

Le couvre-feu, en place à Buthidaung depuis l'année dernière, a été étendu pour deux mois dans ce contexte d'affrontements. Un résident de Buthidaung indique que si la ville est encore stable et sécurisée, les habitants des villages plus reculés sont inquiets. Depuis le 19 décembre, plus de 700 villageois, d'ethnie Mro et Kahmi, ont dû fuir leurs habitations à cause des combats.

L'AA et ses alliés, la TANG (Ta'ang Nationalities Liberation Army) et la MNDA (Myanmar National Democratic Alliance Army), ont annoncé qu'ils étaient prêts à cesser les combats à condition de pouvoir rejoindre les pourparlers de paix. La Commission pour la paix du gouvernement dit vouloir négocier des accords bilatéraux de cessez-le-feu. Les affrontements quotidiens continuent, faute d'accords entre les parties.

De nombreux résidents Rakhine s'opposent à un projet de corridor économique entre l'Inde et la Birmanie car ils se considèrent comme exclus de ses bénéfices. L'armée birmane a fait valoir dans un communiqué officiel que l'AA intervenait dans la zone pour entraver ce projet. Des observateurs craignent que l'AA soit en mesure à l'avenir de trouver des recrues dans l'état d'Arakan auprès de la population Rakhine, qui ne se sent pas prise en compte dans ses revendications par les autorités du pays.

L'état d'Arakan, et sa région nord, demeurent traversés par de nombreux enjeux et conflits. L'accès à l'information sur ce qui s'y déroule est toujours aussi difficile, les informations parcellaires.

LE FOCUS DU MOIS

Manifestez pour la paix dans l'état Kachin, vous irez en prison

Vendredi 7 décembre, trois jeunes militants pacifistes Kachin ont été condamnés à six mois d'emprisonnement et au paiement d'une amende de 320 dollars. Ils avaient simplement contribué à l'organisation d'une manifestation pacifiste qui s'est tenue le 30 avril dernier à Myitkyina, la capitale de l'état Kachin, dans un contexte d'intensification des combats entre l'armée birmane et l'Armée pour l'Indépendance Kachin (KIA).

Leur but était d'attirer l'attention sur la situation dramatique des milliers de personnes déplacées par le conflit dans l'état Kachin. Deux mille déplacés étaient alors pris au piège des combats sans aucune aide.



crédit photo : Nang Pu

Lors de cette manifestation de plusieurs milliers de personnes, et le lendemain de celle-ci, les trois militants ont « demandé pacifiquement que de l'aide humanitaire soit acheminée dans les zones de conflit où des civils sont pris au piège ». Selon Human Rights Watch, ils ont également fait état du rôle de l'armée dans les déplacements de population, demandé l'évacuation des civils piégés par les combats et l'arrêt des frappes aériennes sur des zones habitées.

Cela leur a valu d'être poursuivis pour diffamation envers l'armée au titre de l'article 500 du Code Pénal et condamnés pour avoir porté « atteinte aux forces armées birmanes ». Comme le déclare une responsable d'Amnesty International/Canada, ces peines de prison sont le reflet des attaques continues dont la société civile fait l'objet dès lors qu'elle exprime son opinion sur l'armée.

“Le message envoyé à tous ceux qui veulent dire la vérité à propos de la barbarie des forces armées birmanes dans les états Kachin et Shan est effrayant. » « Ces militants doivent être libérés immédiatement et leurs condamnations doivent être annulées. Ces personnes devraient être félicitées, et non sanctionnées.”

Rappelons que la Mission d'établissement des faits de l'ONU a, dans son rapport complet publié en septembre dernier, fait la lumière sur les crimes contre l'Humanité et les crimes de guerre commis par l'armée birmane dans l'état Kachin. L'armée y commet des violations massives des droits humains en toute impunité. Ces violations entraînent une crise humanitaire considérable et néanmoins peu médiatisée. Dans cet état situé au nord de la Birmanie, les combats entre l'armée et la KIA ont repris depuis 2011. Ils se sont intensifiés en 2018 et des milliers de civils ont dû fuir.

Selon l'Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA), 107 000 personnes demeurent déplacées dans les états Shan et Kachin et l'accès à ces populations fragilisées est limité. Selon la Kachin Baptist Convention (KBC), des dizaines de milliers de personnes déplacées à la frontière avec la Chine seraient actuellement privées d'aide alimentaire. De manière récurrente, Il est fait état de la situation critique des déplacés internes privés d'aide humanitaire, tandis que les organisations qui tentent de leur venir en aide sont intimidées par la menace de poursuites judiciaires visant à entraver leur action.

Le 10 décembre, le Conseil de l'Union Européenne a réitéré son appel au gouvernement birman pour qu'il adopte sans délai des mesures effectives en vue de faire rendre des comptes aux auteurs de violations massives des droits humains, qu'il garantisse l'accès de l'ONU et des organisations humanitaires dans les états Kachin, Shan et d'Arakan, et qu'il crée les conditions nécessaires au retour des personnes déplacées sur leurs lieux d'habitation d'origine.

Le climat persistant d'impunité, qui permet la poursuite des exactions de l'armée et l'envoi de militants pacifistes en prison, n'a que trop duré.

La société civile birmane dénonce avec force ces condamnations injustes.

Le 11 décembre, plus de 5000 personnes ont manifesté à Myitkyina, dans l'état Kachin, pour demander la libération des activistes condamnés. Les trois personnes qui ont initié cette manifestation de protestation ont été poursuivies immédiatement après... et condamnées à des amendes.

Le Conseil de l'UE, qui avait l'intention d'adopter des mesures ciblées additionnelles à l'encontre de hauts-gradés de l'armée et de responsables de la police des frontières (BGP) impliqués dans des violations des droits de l'Homme a publié, le 21 décembre, la liste nominative des sept nouvelles personnes sanctionnées.